



SDEE
de la Lozère

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



1 SYNDICAT 8 COMPÉTENCES



Chaleur renouvelable

Opérateur territorial pour le développement de la chaleur renouvelable, le SDEE apporte appui administratif et technique aux porteurs de projets publics et privés.



Énergies renouvelables

Le syndicat est compétent pour établir et/ou exploiter tout équipement de production d'énergie renouvelable et notamment des installations photovoltaïques.



Électrification rurale

Le SDEE est propriétaire de l'ensemble des réseaux électriques basse et moyenne tension. Il réalise pour les communes rurales des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation.

**Le SDEE,
un outil de
mutualisation
et de proximité
au service des
Collectivités,
des lozériennes
et lozériens.**



Bornes de recharge pour véhicules électriques



Le syndicat est compétent pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Depuis fin 2017, 38 bornes sont opérationnelles sur le territoire dont 35 accélérées et 3 rapides.



Éclairage public

Gestionnaire de près de 24 000 points lumineux, le SDEE réalise, avec ses propres équipes techniques, les travaux, la rénovation et la maintenance de l'éclairage public des 149 communes rurales du département.

Voirie



Le SDEE gère un programme départemental dédié à la réalisation de travaux de voirie communale. Ces opérations d'investissement sont destinées au maintien des voies en bon état et à la modernisation de tronçons pour la sécurité des usagers.



Environnement

Le syndicat assure, avec ses propres agents, le fonctionnement de l'usine de traitement et de l'installation de stockage des déchets de Rédouzel, les transports depuis les centres de transfert, l'organisation du traitement des produits issus des déchèteries, et l'organisation des collectes sélectives.



Eau et assainissement

Le SDEE possède une équipe spécialisée assurant des interventions depuis les ouvrages de captage jusqu'à la station d'épuration. Il développe également des outils de cartographie et télégestion des réseaux. L'objectif est de proposer aux collectivités des prestations permettant de rendre le meilleur service aux usagers tout en maîtrisant les coûts.



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Jacques BLANC
Ancien ministre
Vice-président de la FNCCR

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que je vous présente le rapport d'activités du SDEE qui retrace les événements marquants de l'année écoulée.

En 2019, comme les années précédentes, nous avons poursuivi nos actions au service des collectivités et usagers lozériens.

Dans le domaine de l'Électrification, où le montant des investissements réalisés sur les réseaux reste soutenu puisqu'il dépasse les 5 millions d'euros, apportant ainsi qualité et sécurité dans la distribution publique d'énergie sur l'ensemble du territoire.

De l'année 2019, nous retiendrons également l'approbation du nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité en Lozère, qui est l'aboutissement des négociations avec ENEDIS et EDF ayant permis l'émergence d'un contrat qui tient compte des spécificités du territoire de la Lozère, dans l'objectif d'améliorer la qualité de distribution d'électricité, de préserver le cadre de vie de ses habitants et de favoriser les actions de transition énergétique.

La signature de ce contrat, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021, pour une durée de 30 ans, est intervenue le 14 février 2020, lors de la manifestation organisée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du SDEE, en présence des représentants d'ENEDIS et d'EDF et de Xavier PINTAT, président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

L'activité Éclairage Public continue de nous mobiliser avec la poursuite des programmes pour la rénovation des points lumineux énergivores et le dépôt d'un dossier auprès du pôle national pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

En matière d'Environnement, le SDEE a poursuivi ses efforts dans le domaine de la prévention et de la valorisation des déchets, malgré un contexte mondial difficile. Le syndicat concrétise aussi en ce début d'année 2020 sur son site de Rédoundel le projet de centrale photovoltaïque dont les travaux ont débuté en fin d'année pour une mise en service prévue au printemps.

L'Eau et l'Assainissement reste aussi un secteur pour lequel le SDEE s'investit pleinement avec 1,3 million d'euros de travaux et l'expérimentation réussie sur la commune de Peyre en Aubrac d'un contrat de prestations de services élargi.

Enfin, concernant la voirie, dont le SDEE assure la gestion administrative des programmes, avec l'appui technique de l'agence départementale "Lozère Ingénierie", ce sont près de 6 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés en 2019.

Je voudrais également mettre l'accent sur les nombreux projets portés par le SDEE dans sa volonté d'œuvrer en faveur de la transition énergétique et de renforcer son action dans le développement des énergies renouvelables :

reprise de la maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du nouveau marché conclu par le groupement REVEO avec Bouygues Énergies et Services ;

participation à la réalisation d'une étude régionale sur le déploiement de stations d'avitaillement GNV-bio, GNV et Hydrogène ;

engagement du SDEE dans le projet photovoltaïque de la ZAC de La Tieule ;

appui à la réalisation et à l'exploitation de réseaux de chaleur et d'installations de chaleur renouvelable suite à l'intégration de la mission bois-énergie et à la désignation du syndicat comme opérateur territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques.

Enfin, et vous le savez, l'année 2020 verra le renouvellement du conseil d'administration du SDEE et l'élection d'un nouveau président, puisque j'ai décidé de ne pas briguer un troisième mandat.

Aussi, je voudrais ici remercier l'ensemble des collectivités adhérentes pour la confiance qu'elles m'ont témoignée durant ces seize années passées à la tête du Syndicat, ainsi que les membres du comité et du bureau syndical qui par leur travail assidu ont accompagné les évolutions du SDEE.

Mes remerciements vont également aux agents des équipes administrative et techniques pour leur implication dans le développement du SDEE.

2019 DANS LE RÉTRO

JANVIER

Cérémonie des vœux



JANVIER

Réunion de lancement du nouveau marché d'Électrification 2019-2022



AVRIL

Assemblée Générale



MAI

Semaine Européenne de Réduction des Déchets



JUIN

Participation aux Assises Départementales de l'Eau



OCTOBRE

37^{ème} Congrès de la FNCCR à Nice



OCTOBRE

Audit de surveillance de la Certification ISO 9001



NOVEMBRE

Comité de Pilotage de la Mission Bois-Énergie



SOMMAIRE

Éditorial du Président	4	Eau et assainissement	12
2019 dans le rétro	5	Voirie	14
Électrification rurale	6	Bornes de recharge pour véhicules électriques	15
Éclairage public	8	Chaleur renouvelable	16
Environnement	10	Énergies renouvelables	17
		Comptes administratifs	18

NOVEMBRE

Salon des Maires à Paris et adhésion à la marque « Territoire d'Énergie »



DÉCEMBRE

Assemblée Générale de l'entente Territoire d'Énergie Occitanie à Albi



DÉCEMBRE

Salon Energaia Signature du contrat de développement "Chaleur renouvelable"



DÉCEMBRE

Comité Syndical et cérémonie de départ en retraite de M. Jacky FERRIER



ÉLECTRIFICATION



163
opérations
d'électrification

5,2 M
d'euros de travaux
en 2019

Seule autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité, le SDEE développe, renforce et améliore le réseau électrique en zone rurale.

Le syndicat assure également le contrôle de la concession de distribution publique d'électricité exploitée par ENEDIS et veille sur les 2 985 postes de distribution et 5 928 km de lignes moyenne et basse tension qui lui ont été confiés en gestion par les communes.

ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE ÉLECTRIFICATION

En 2019, le SDEE a investi 5,2 millions d'euros pour moderniser et améliorer la qualité des réseaux électriques du territoire lozérien.



LE PATRIMOINE RÉSEAU



LE RÉSEAU MOYENNE TENSION (HTA)*

Longueur : 3 444 km
Principalement renouvelé par ENEDIS.
Il enregistre en 2019 une hausse de 18 km.



LE RÉSEAU BASSE TENSION

Longueur : 2 484 km
Principalement créé et renforcé par le SDEE, il enregistre en 2019 une évolution de 20 km.
Il reste 65 km de réseau aérien en fils nus sur le territoire lozérien, soit une baisse de 5 km.
Le réseau souterrain a augmenté de 34 km.



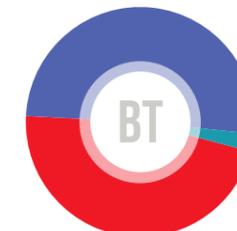
LES POSTES DE DISTRIBUTION HTA/BT*

2 985 postes en Lozère soit :
- 22 usagers par poste ;
- 90 m de réseau HTA ou BT par usager

(* Chiffres 2018 - à l'heure où nous rédigeons ce rapport les chiffres 2019 consolidés du patrimoine de la concession ne sont pas encore disponibles.)



Aérien : 1 936 km
Souterrain : 1 508 km



Aérien torsadé : 1 264 km
Aérien fils nus : 65 km
Souterrain : 1 155 km

AVANT/APRÈS TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT



LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION



TEMPS MOYEN DE COUPURE

Le critère B, exprimé en min/an/hab représente le temps moyen d'interruption du service de distribution d'électricité subi par les clients raccordés en BT.

En 2018, il a été de **134 min** pour la Lozère (la moyenne nationale étant située à 77 min).

INSATISFAISANT



CONTINUITÉ DE FOURNITURE

La même année, la continuité de fourniture se situe à **7,1%** alors que le décret qualité impose 5%.

NON CONFORME

TENUE DE TENSION

La tenue de tension se situe à **0,2%** alors que le décret qualité impose 3%.

CONFORME



RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Courant 2018, ENEDIS a mis en souterrain **29 km** de lignes HTA (soit 0,9% du total des lignes HTA).

Le seuil théorique de renouvellement pour un bon maintien du réseau est de **86 km** minimum par an.



Lorsque plusieurs abonnés subissent des chutes de tension répétées, il est important d'en informer le SDEE. N'hésitez pas à nous contacter :

04 66 65 35 01 ou electrification@sdee48.fr

ACTUS 2019

LE SDEE MOBILISÉ POUR AMÉLIORER LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'état s'est engagé avec les opérateurs de téléphonie mobile (BOUYGUES, FREE, ORANGE et SFR) à résorber « des zones blanches » qui ne sont couvertes par aucun opérateur de téléphonie mobile.

Fin 2019, 15 dossiers de demande d'extension sont à l'étude ou en travaux, pour lesquels il faut créer un poste de transformation et nécessitant parfois la construction d'un à deux km de ligne.

A SUIVRE EN 2020...

SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION



L'année 2019 a été marquée par les négociations entre le SDEE, ENEDIS et EDF en vue du renouvellement du cahier des charges de concession pour la distribution publique d'électricité en Lozère.

Ces négociations ont également permis la signature de deux conventions de partenariat destinées à améliorer la qualité de distribution électrique en Lozère grâce à une expérimentation en matière d'élagage, mais également de favoriser les actions en faveur de la transition énergétique.

La signature du nouveau contrat interviendra au mois de février 2020 à l'occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire du SDEE.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



Depuis près de 50 ans, le SDEE apporte son expertise, conseille et accompagne les collectivités dans l'étude, l'exécution de leurs travaux neufs et de maintenance, ainsi que dans le financement de leurs projets d'éclairage public en privilégiant des équipements performants et un pilotage intelligent pour une meilleure efficacité énergétique.

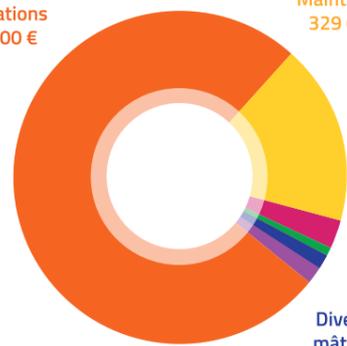
1 723
points lumineux
renovés

1,9 M
d'euros de travaux
en 2019

ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Travaux neufs
et rénovations
1 404 000 €

Maintenance
329 000 €



Éclairage sportif
33 000 €

Décorations
de fin d'année
47 000 €

Illuminations
16 500 €

Divers (pose de coffrets,
mâts vidéosurveillance...)
25 000 €

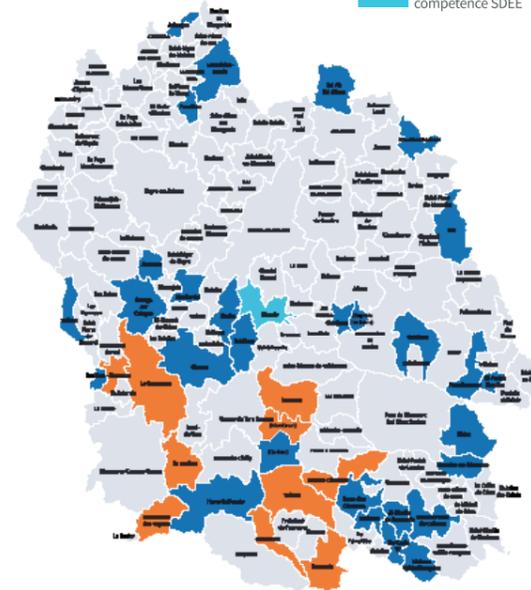
Le SDEE intervient au titre de l'éclairage public pour l'ensemble des communes rurales lozériennes qui font appel à lui. En 2019, le service a procédé à la **rénovation de 1 723 points lumineux** pour un total de **1,4 million d'euros**.

A ces travaux s'ajoutent **2 063 opérations de dépannage**, soit 310 de moins par rapport à l'année 2018. Les autres opérations restent, quant à elles, stables par rapport aux années précédentes :

- 5 opérations d'éclairage sportif ;
- 7 illuminations de site ou de monument ;
- 26 opérations de pose de décorations de fin d'année.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT

■ Extinction totale
■ Extinction partielle
■ Extinction hors compétence SDEE



Le cadre législatif français attribue au maire, au titre de ses pouvoirs de police, la responsabilité du service public d'éclairage extérieur et la décision d'engager, pour le compte de la commune, une démarche en faveur de l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit. Cette démarche permet entre autres de démontrer les engagements de la collectivité et de dégager certaines économies sur le fonctionnement des équipements, mais également de sensibiliser les citoyens à la problématique énergétique et à la nécessité de sobriété.

Gestionnaire de 24 000 points lumineux sur le département, le SDEE accompagne, dans le cadre de cette démarche d'économies d'énergies, les communes depuis la phase d'analyse d'opportunité jusqu'à la réalisation des travaux et la valorisation de la démarche. Pour rappel, la coupure de nuit, totale ou partielle, est très facile à mettre en œuvre dans les zones rurales peu denses par la simple pose d'horloges astronomiques sur les armoires.

Ainsi, à fin 2019, **39 communes** pratiquent l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit dont :

- 10 communes en extinction partielle – quartier(s) ou hameau(x)
- 29 communes en extinction totale (toute la commune)

Cela représente au total **4 711 lanternes**, soit **20%** du parc d'éclairage public lozérien entretenu par le SDEE.

RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le démarrage, il y a désormais 3 ans, des travaux du programme FEDER de rénovation de l'éclairage public pour l'Efficacité Énergétique en Lozère, ainsi que des deux programmes pour la Rénovation très performante de l'éclairage public dans la zone du Parc National des Cévennes, le SDEE fait face à une charge importante de travail qui devrait s'étaler jusqu'à la fin de l'année 2020.

Voici un rappel de ces 3 dossiers, montants et secteurs concernés.

Programme FEDER	Programmes Parc National des Cévennes	
Rénovation de l'EP pour l'Efficacité Énergétique 50 communes EN COURS 80 % réalisé Montant : 3,1 M€ dont : Communes : 1,3 M€ FEDER : 933 K€ SDEE : 850 K€	Rénovation très performante et éco-innovante de l'EP sur la zone du PNC pour le projet de la RICE* PNC 1 - 7 communes TERMINÉ 100 % réalisé Montant : 280 K€ SDEE : 105 K€ FEDER : 89 K€ Communes : 85 K€	PNC 2 - 10 communes EN COURS 25 % réalisé Montant : 544 K€ FEDER : 195 K€ SDEE : 190 K€ Communes : 158 K€

*Réserve Internationale de Ciel Étoilé



RETOUR SUR LA VISITE DES ÉQUIPES DU SIEDA

Le 15 mars 2019, 8 agents du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron) sont venus rendre visite aux équipes du service Éclairage Public à Marvejols. L'occasion d'échanger sur la technologie des lanternes LED déjà bien appréhendée par les équipes du SDEE.

Les lanternes à LED nécessitent une mise en œuvre bien plus technique que les anciennes lanternes à incandescence ou à vapeur de mercure. Sébastien ROL, responsable du service, a pu partager son expérience et formuler ses conseils sur les différentes optiques et les calculs de flux à réaliser pour une installation réussie, pratique et économique.

A SUIVRE EN 2020...

EXTENSION DU BÂTIMENT DE MARVEJOLS



Le SDEE a saisi l'opportunité d'agrandir les locaux de son service Éclairage Public à Marvejols.

Cette extension, d'une superficie de 400 m² de bâtiment et 200 m² de terrain, permettra de disposer d'une zone de stockage complémentaire pour les véhicules et le matériel de chantier utilisés par les agents.

Ces locaux seront inaugurés à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du syndicat le 14 février prochain.



ENVIRONNEMENT



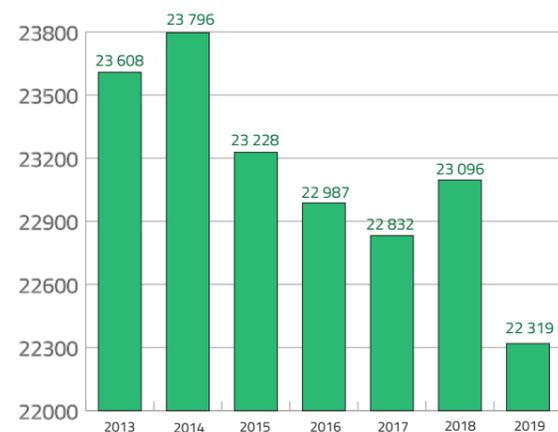
22 319
tonnes d'ordures
ménagères

5,9 M
d'euros de budget
en 2019

Chargé d'appliquer les orientations du Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux, le SDEE assure en régie, avec le même service sur tout le territoire et péréquation des coûts, le transport, le traitement et le stockage des déchets ménagers de l'ensemble du département ainsi que de deux territoires limitrophes : Sévérac-d'Aveyron et Cayres-Pradelles pour un total de 112 617 usagers desservis (pop DGF).

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'usine de traitement de Rédoundel a accueilli en 2019, 22 319 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) soit 777 tonnes de moins par rapport à 2018 (-3,4 %).



Bilan matière 2019		
	Tonnages	%
UNITÉ DE TRAITEMENT DES OMr	22 319 T	100 %
Fraction fine organique	11 251 T	50 %
Pertes (eau+matière)	6 976 T	62 %
Matière stabilisée et séchée (stockage)	4 275 T	38 %
Fraction intermédiaire	7 054 T	32 %
Valorisation (matière + énergétique)	1 522 T	22 %
Refus (stockage)	5 532 T	78 %
Fraction grossière (stockage)	4 014 T	18 %
INSTALLATION DE STOCKAGE DES DND	13 821 T	62 %

STATION D'ÉPURATION DES LIXIVIATS



16 550 m³ de lixiviats et de matières de vidanges ont été traités en 2019, soit 3 588 m³ de moins que l'an passé (-17,8 %).

COLLECTES SÉLECTIVES

Propriétaire de plus de 2 000 colonnes d'apport volontaire, le SDEE assure la gestion des collectes sélectives (Verre, Papier, Emballages) sur l'ensemble du département.

En 2019, 6 217 tonnes de déchets recyclables ont été collectées, soit une quantité tous matériaux confondus en augmentation de 197 tonnes (+3,3%) par rapport à 2018.



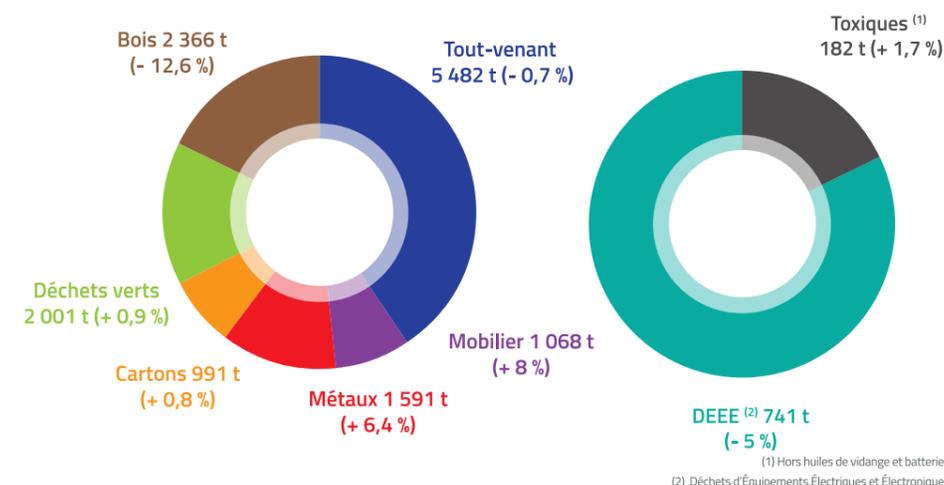
Tonnages collectés en 2019

1 784 TONNES	EMBALLAGES	0 %
2 820 TONNES	VERRE	+ 5,1 %
1 613 TONNES	PAPIER	+ 3,8 %
257 TONNES	TEXTILES	- 5,5 %

DÉCHÈTERIES

Le SDEE assure le transport et la gestion du traitement des déchets dangereux et non dangereux issus des 24 déchèteries desservant l'ensemble du territoire lozérien.

Au total, 14 422 tonnes ont été récupérées en 2019, soit une quantité tous matériaux confondus en baisse de 213 tonnes (-1,5 %) par rapport à 2018. Si une partie des flux s'est stabilisée par rapport à l'année précédente (carton, déchets verts et tout-venant), de fortes variations sont à noter du côté du bois (-12,6%), des métaux (+6,4 %) et du mobilier (+8 %) grâce à la généralisation progressive des bennes Mobilier peu à peu déployées sur l'ensemble des déchèteries.



SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Comme chaque année, les équipes du service Environnement, et notamment les ambassadeurs du tri, se sont mobilisés pour sensibiliser le grand public et les scolaires à travers différentes animations :

- Interventions scolaires et grand public : 8 interventions ont touché au total 170 personnes,
- Visite de l'usine du Rédoundel : 62 visites organisées pour plus de 1 400 personnes.



Vous êtes intéressé(e) pour visiter le Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères, contactez-nous dès à présent au :
04 66 65 35 01 ou rendez-vous sur le site www.observatoire-dechets-43.fr

INSTALLATION D'UNE CHAÎNE DE RÉCUPÉRATION DES MÉTAUX

Des équipements de récupération des métaux ferreux et non-ferreux ont été installés en fin d'année 2019 sur la chaîne de traitement des ordures ménagères, au niveau du passage de la fraction fine organique, préalablement aux étapes de fermentation / stabilisation / séchage et enfouissement.

Composés d'un overband, pour la récupération de l'acier et d'un séparateur à courant de Foucault pour la récupération de l'aluminium, ces équipements d'un coût de 160 000 € HT permettront la valorisation annuelle supplémentaire de 400 à 500 tonnes de métaux.



A SUIVRE EN 2020...

REPRISE EN RÉGIE DU TRAITEMENT DU BOIS ET DES DÉCHETS VERTS

A compter du 1^{er} janvier 2020, le SDEE a récupéré en gestion directe le traitement des flux bois et déchets verts issus des déchèteries.

La réalisation d'une plateforme au printemps et l'acquisition d'un broyeur lent à l'automne dernier, permettront d'assurer un pré-traitement local de ces deux flux avant leur évacuation vers des filières de valorisation, tout en maîtrisant les coûts et en ouvrant de nouvelles perspectives à court ou moyen terme sur la valorisation d'autre flux (biodéchets collectés sélectivement par exemple).



EAU ET ASSAINISSEMENT



Aujourd'hui, l'intérêt d'une mutualisation des moyens pour une gestion publique efficace et durable des services d'eau et d'assainissement n'est plus à démontrer.

Les défis qui nous attendent sont nombreux : améliorer la qualité de l'eau, sécuriser la ressource, améliorer les systèmes d'assainissement, intégrer la révolution numérique sur les installations d'eau et d'assainissement pour plus d'efficacité, etc. Autant de compétences dont disposent les équipes du SDEE.

1,2 km
de réseaux d'eau
créés

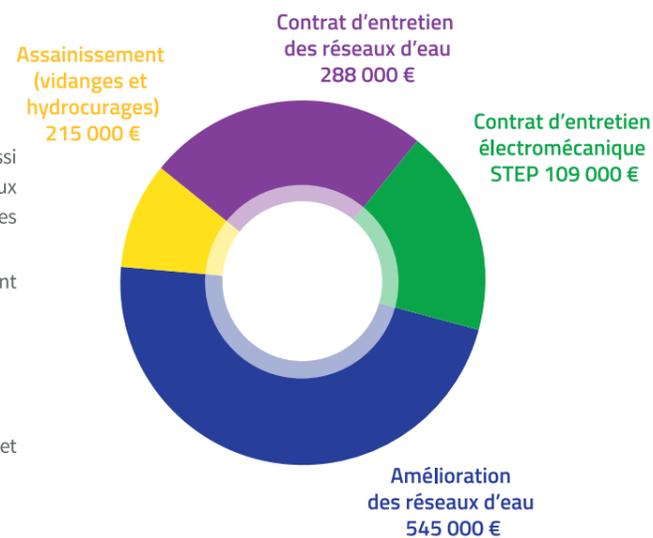
1,3 M
d'euros de travaux
en 2019

ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le SDEE intervient sur toute la chaîne des cycles d'eau et d'assainissement, aussi bien en prestations techniques (travaux neufs, maintenance et entretien des réseaux ou de stations d'épuration, vidanges et hydrocurages) qu'en prestations de services (réalisation et actualisation des plans de réseaux d'eau, contrat d'entretien).

En 2019, le montant total de ces travaux s'élève à **1,3 million d'euros** avec notamment la réalisation de :

- 90 réparations de fuites ;
- 55 installations de compteurs généraux et 65 compteurs d'abonnés ;
- 22 installations de traitement de désinfection ;
- 560 vidanges de fosses septiques, bacs à graisses et stations d'épurations et
- 140 hydro-curages d'ouvrages (canalisations, puits, buses d'égout).



CONTRATS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Afin de compléter ses services et favoriser chez les collectivités la réalisation d'interventions préventives sur leurs réseaux d'eau et d'assainissement, le SDEE développe, depuis plusieurs années déjà, des offres complètes d'entretien depuis les ouvrages de captage jusqu'aux installations de traitement.

53

COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES

CONTRAT D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU

En place depuis 20 ans, ces contrats ont permis des interventions préventives sur les réseaux. Ils ont été complétés en 2015 par une prestation de cartographie.

25

STATIONS
SOUS CONTRAT

CONTRAT ÉLECTROMÉCANIQUE

Pour garantir le fonctionnement des stations d'épuration et prévenir d'éventuelles pannes, un électromécanicien du SDEE assure toute l'année des missions d'entretien et procède, quand cela est nécessaire, aux remplacements de matériels tels que : pompes d'eau potable, pompes d'assainissement ou postes de télésurveillance

40

DISPOSITIFS
INSTALLÉS

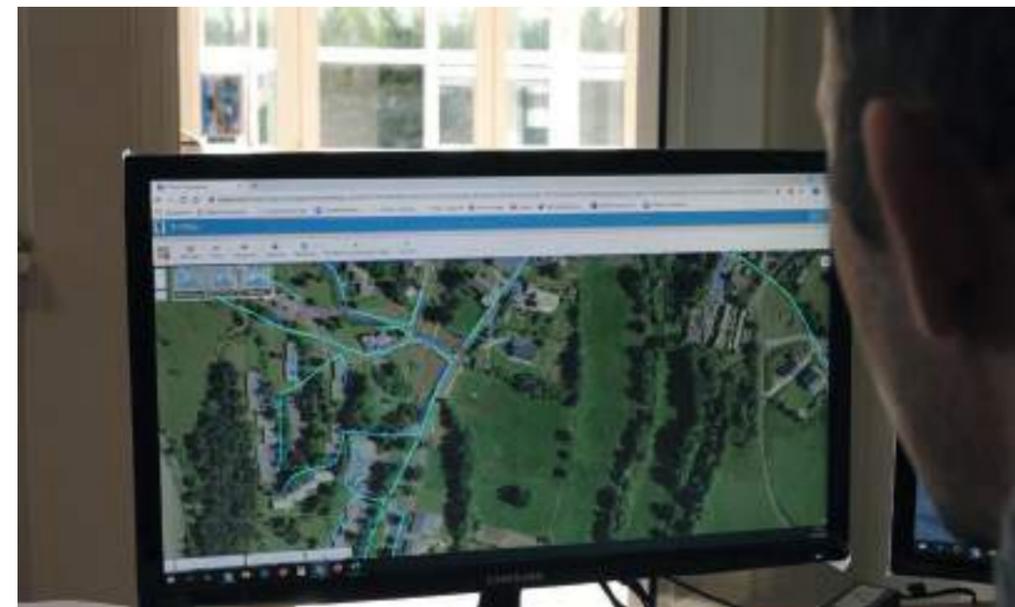
CONTRAT DE TÉLÉGESTION

Outil indispensable à l'exploitation des réseaux, la télégestion permet de limiter les déplacements ainsi que les temps de dysfonctionnement, mais également d'anticiper les défauts et notamment les fuites des réseaux d'eau potable.

A ce jour, **9 collectivités** ont fait le choix d'adhérer à ce service et **40 dispositifs** de télégestion ont pu être installés.

LA SOLUTION DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE : SIG WEB

Dans la poursuite d'un service de gestion des plans de réseaux eau potable mutualisé pour les collectivités lozériennes, le SDEE a mis en place en 2019, pour celles qui ont adhéré à cette prestation, un système de consultation par internet. Les personnes concernées (élus, fontainiers, techniciens) peuvent, grâce à cet outil, accéder à leurs informations depuis n'importe quelle connexion internet. Ce mode de fonctionnement permet de partager immédiatement les mises à jour de plan.



ÉTANCHÉITÉ DES RÉSERVOIRS EAU POTABLE

L'important parc de réservoirs eau potable lozérien a été construit dans sa grande majorité il y a plus de 40 ans. Son vieillissement, notamment dans les zones alimentées par de l'eau douce (pH acide), provoque des dégradations de l'étanchéité.

Une solution de réhabilitation consiste à mettre en place une membrane souple type liner à l'intérieur de la cuve. Elle est durable et adaptée à des ouvrages dont la maçonnerie est dégradée. Le SDEE propose depuis quelques années la réalisation de ce type d'aménagement. Avec du personnel formé, en utilisant du matériel adapté et agréé, il a réalisé la réhabilitation de 6 ouvrages.



RETOUR SUR LE CONTRAT DE PEYRE EN AUBRAC

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SDEE expérimente avec la commune de Peyre en Aubrac un contrat de service élargi.

Ainsi, deux agents ont été affectés à ce territoire de 2 500 habitants et ont notamment en charge la gestion des tâches courantes d'entretien des réseaux d'eau (contrôle et analyse de l'eau potable avant distribution, relevé des compteurs, suivi des réseaux...) mais également de la toute nouvelle station d'épuration mise en service à l'été 2019.

Cette expérience, en phase de test, a pour objectif de proposer ensuite ce mode d'organisation à d'autres territoires.



304
chantiers

5,9 M
d'euros de travaux
en 2019

Notre département totalise 5 027 km de voiries communales qui, chaque année, sont mis à l'épreuve du temps, du climat et nécessitent un entretien important afin de maintenir sécurité et confort de conduite pour les usagers.

Afin d'épauler les collectivités dans ce domaine, depuis la passation des marchés jusqu'à la réception des chantiers, le SDEE coordonne un groupement de commandes et assure la gestion administrative et comptable du programme de voirie communale.

ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE VOIRIE

En 2019, le SDEE a participé à la programmation de 5,9 millions d'euros de travaux pour moderniser et améliorer la qualité de nos routes communales.

- 19 appels d'offres
- 84 communes
- 2 communautés de communes
- 304 chantiers
- 84 km de routes rénovées
- 3,8 km de curage de fossés
- 26 000 t de grave utilisées
- 1 320 m³ de création de murs ou d'enrochements



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

38
bornes de recharge

2 358
sessions de
recharge en 2019

Malgré un marché automobile en baisse, les ventes de véhicules électriques ne cessent de progresser dans l'hexagone. L'Occitanie montre l'exemple et favorise ce déploiement avec son réseau Révéo qui compte plus de 1 000 bornes, dont 38 déployées en Lozère par le SDEE.

Au niveau national, l'Occitanie offre le plus grand nombre de bornes de recharge, après l'Île de France*, de quoi rouler en électrique en toute tranquillité.

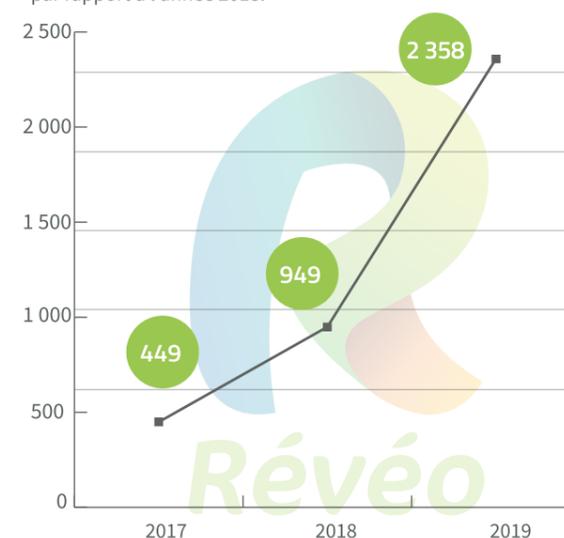
*Source : Avere France

Top 10 des bornes lozériennes ayant délivré le plus d'énergie en 2019

Borne de recharge	kWh	Distance parcourue
Mende - Boulevard Lucien Arnault	7 644	50 957 km
Mende - St Ilpide	5 069	33 790 km
St Chély d'Apcher - Place du Foirail	3 192	23 943 km
St Chély d'Apcher - Parking du Pontet	2 119	14 123 km
Peyre en Aubrac - Place de la Poste	1 886	12 573 km
La Canourgue - Place du Pré Commun	1 416	9 430 km
Marvejols - Place du Barry	1 275	8 497 km
La Malène - Parking du Tarn	1 268	8 453 km
Langogne - Quai du Langouyrou	1 236	8 240 km
Florac-Trois-Rivières - Parking de la Gare <small>(remise en service : 18/06/2019)</small>	990	6 600 km

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECHARGES DE 2017 À 2019

Une large majorité des bornes installées en Lozère connaît une augmentation du nombre de recharges annuel. La progression a été particulièrement significative en 2019 avec 2 358 sessions, soit +148% par rapport à l'année 2018.



ACTUS 2019

PENSEZ ENVIRONNEMENT, PENSEZ ENROBÉ A FROID !

L'enrobé à froid est un béton bitumineux à l'émulsion de bitume pour couches de roulement. Fabriqué le plus souvent avec des agrégats d'enrobés et des matériaux locaux, il est important de souligner que celui-ci est une solution respectueuse de l'environnement pour entretenir et rénover les revêtements de voirie. En effet, il permet d'abaisser de 30% la quantité de gaz à effet de serre et n'émet aucune fumée lors de sa mise en œuvre. L'incorporation d'agrégats d'enrobés, de matériaux locaux non séchés et de fluxants végétaux contribue à préserver les ressources non renouvelables et réduire la consommation d'énergie lors de sa fabrication.

De plus, dans certaines conditions de mise en œuvre, le prix de revient est moins élevé qu'une solution en enrobé classique à chaud. Ses performances sont comparables à terme, à celles des enrobés à chaud de même formulation.



A SUIVRE EN 2020...

REPRISE DE LA MAINTENANCE DES BORNES PAR LE SDEE

Début 2020, les agents du service éclairage public du SDEE ont suivi une formation afin de pouvoir assurer en direct la maintenance des bornes pour plus d'efficacité. Cette nouvelle mission prendra effet au 1^{er} avril 2020.





CHALEUR RENOUVELABLE

La mission énergies renouvelables thermiques accompagne les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de leurs projets de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir de géothermie, de solaire thermique ou encore de bois-énergie.

La mission diagnostique les projets, fournit les premiers éléments technico-économiques et accompagne jusqu'à la réalisation finale (montage des demandes de financement, suivi d'exploitation, etc.).

Les collectivités territoriales, le secteur social et médico-social ainsi que tous types d'entreprises peuvent faire appel, gratuitement, aux techniciens du SDEE.

8
maîtres d'ouvrages
accompagnés

1
chaufferie bois mise
en service en 2019

REPRISE ET ACTIVITÉ 2019 DE LA MISSION CHALEUR RENOUVELABLE

Dans le prolongement des récentes orientations prises par le syndicat en matière de transition énergétique, la mission bois-énergie initialement portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, a été transférée au SDEE au 1^{er} juillet 2019.

Au cours du second semestre 2019, les techniciens énergies renouvelables thermiques (Christelle BOUT et Nicolas LELONG) ont notamment réalisé :

- 8 accompagnements de maîtres d'ouvrages ;
- 4 demandes de financement (1 installation géothermale et 3 chaufferies bois) ;
le suivi des entreprises d'approvisionnement avec notamment 18 mesures d'humidité du bois ;
- 15 suivis d'exploitation de chaufferies bois ;
- 1 journée technique de conception des silos à bois à destination des architectes et bureaux d'études.

Au niveau national, les techniciens sont également investis dans les groupes de travail du CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie) et du service Énergie de la FNCCR.



ACTUS 2019

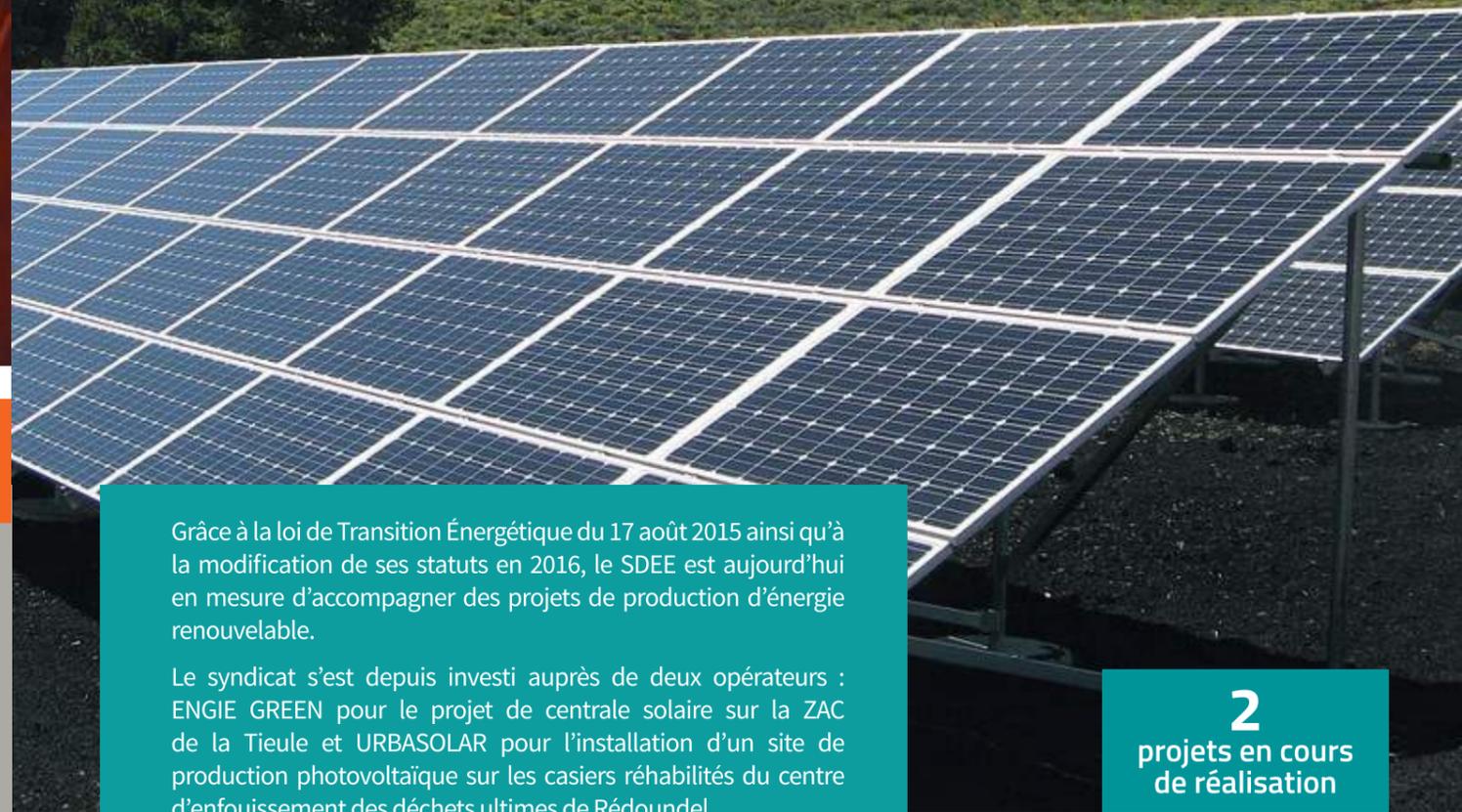
SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL CHALEUR RENOUVELABLE

Lors du dernier salon Energaïa de Montpellier, le SDEE a signé avec l'ADEME un contrat pour devenir "Opérateur territorial de chaleur renouvelable en Lozère". Ce contrat prévoit un accompagnement sur 3 ans, d'au minimum 30 maîtres d'ouvrages, publics ou privés, pour développer leurs projets de géothermie, solaire thermique ou bois-énergie.

Le SDEE sera l'opérateur technique, administratif et financier des projets. A ce titre, le syndicat assurera la coordination des différents acteurs du territoire et la gestion déléguée des subventions du Fonds Chaleur de l'ADEME, pour accélérer le recours aux énergies renouvelables thermiques et la transition énergétique en Lozère.



ÉNERGIES RENOUVELABLES



Grâce à la loi de Transition Énergétique du 17 août 2015 ainsi qu'à la modification de ses statuts en 2016, le SDEE est aujourd'hui en mesure d'accompagner des projets de production d'énergie renouvelable.

Le syndicat s'est depuis investi auprès de deux opérateurs : ENGIE GREEN pour le projet de centrale solaire sur la ZAC de la Tieule et URBASOLAR pour l'installation d'un site de production photovoltaïque sur les casiers réhabilités du centre d'enfouissement des déchets ultimes de Rédoundel.

2
projets en cours
de réalisation

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE RÉDOUNDEL

Lauréat de la 3^{ème} session des appels à projet nationaux lancés par la CRÉ (Commission de Régulation de l'Énergie) en février 2018, le projet de centrale photovoltaïque, sur les anciens casiers réhabilités du site d'enfouissement de Rédoundel, est actuellement en phase finale de réalisation. Les travaux ont démarré fin 2019 par la création d'une piste d'accès et les équipes techniques sur place ont ensuite pu procéder à la préparation des socles et supports qui accueilleront prochainement les 5 300 panneaux photovoltaïques. La mise en service est attendue pour le printemps 2020.

Pour rappel le SDEE est doublement associé pour cette opération à la société URBASOLAR au travers :

- d'une part, d'un bail emphytéotique pour la location du terrain d'implantation de la centrale ;
- d'autre part, d'une prise de capital dans la société d'exploitation qui lui permettra de récupérer une partie des produits de la revente d'électricité.

Ce projet, d'un montant de 1,7 M d'euros, permettra de produire 1,7 MWh qui sera réinjecté sur le réseau de distribution publique d'électricité correspondant à la consommation moyenne de 2 000 habitants.

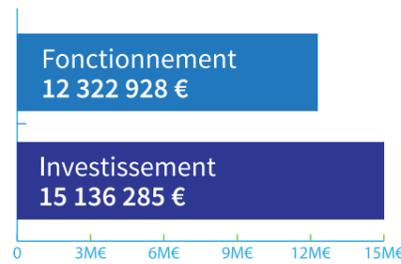


COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Dépenses 2019 **24 496 446 €**

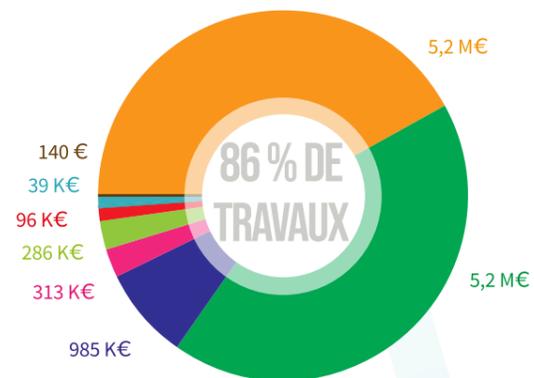


Recettes 2019 **27 459 213 €**



BUDGET GÉNÉRAL

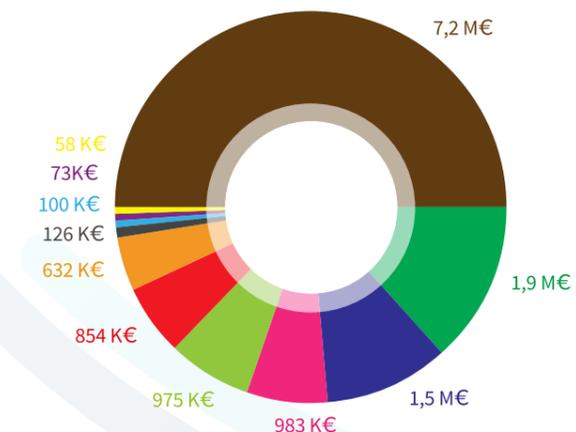
LES DÉPENSES 2019



- Travaux d'électrification - 43,2%
- Travaux de voirie - 42,7%
- Participations versées aux communes - 8,1%
- Charges de personnel - 2,6%
- Charges de fonctionnement - 2,3%
- Achats véhicules et matériels - 0,8%
- Travaux de bornes de recharge - 0,3%
- Divers - 0,01%

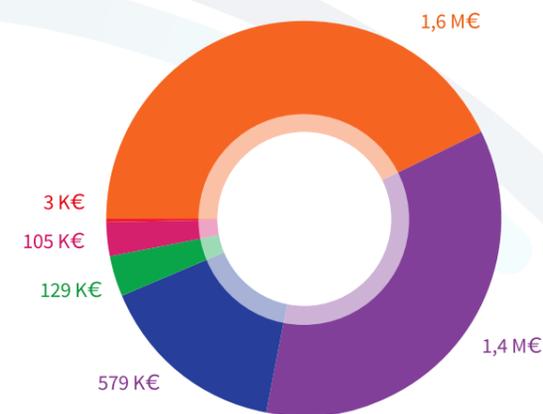
LES RECETTES 2019

- Participations des communes aux travaux - 50,0%
- Excédent capitalisé - 13,4%
- Taxe sur l'électricité - 10,3%
- Redevance de concession ENEDIS (R1 et R2) - 6,8%
- FACÉ - 6,7%
- Récupération TVA - 5,9%
- Participations ENEDIS - 4,4%
- Participations des particuliers aux travaux - 0,9%
- Participations du Département - 0,7%
- Divers (autres produits exceptionnels) - 0,5%
- Cotisations adhérents - 0,4%



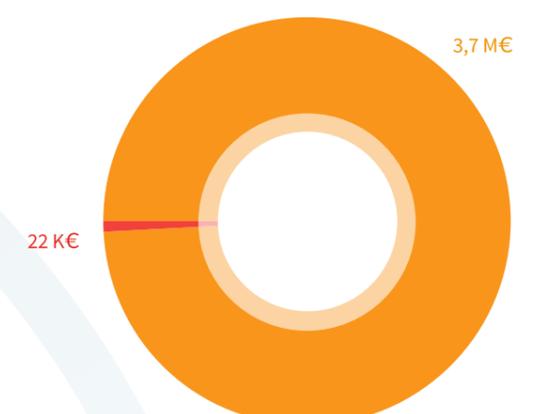
BUDGET VOIES ET RÉSEAUX (SPIC*)

LES DÉPENSES 2019



- Achats de fournitures pour travaux - 42,8%
- Charges de personnel - 35,5%
- Charges de fonctionnement - 15,4%
- Extension bâtiment EP - 3,4%
- Achats véhicules et matériels - 2,8%
- Divers (charges exceptionnelles) - 0,1%

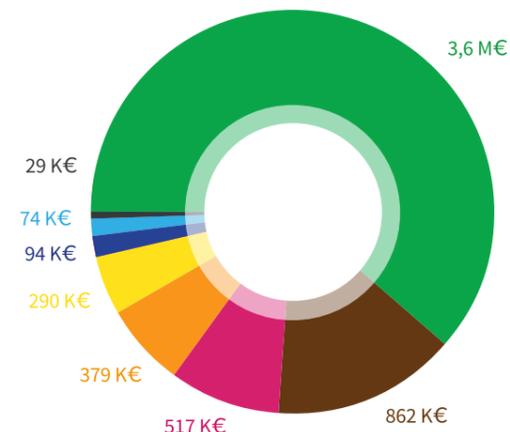
LES RECETTES 2019



- Facturation de travaux - 99,4%
- Divers (autres produits exceptionnels) - 0,6%

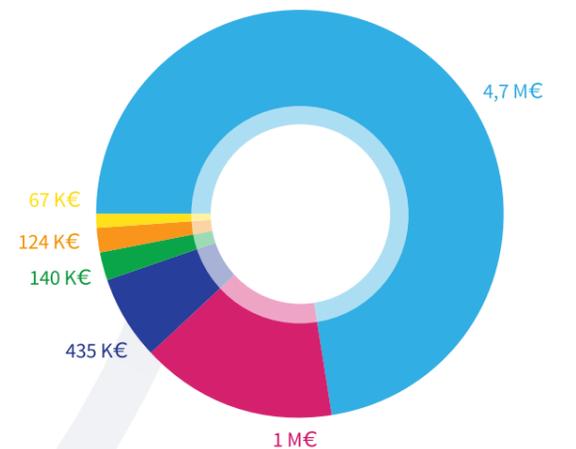
BUDGET ENVIRONNEMENT (SPIC*)

LES DÉPENSES 2019



- Charges de fonctionnement - 61,5%
- Charges de personnel - 14,8%
- Achats véhicules et matériels - 8,9%
- Travaux CDT Redoundel - 6,5%
- Provisions post-exploitation - 5,0%
- Participations versées aux communes - 1,6%
- Remboursement de la dette (capital + intérêts) - 1,2%
- Étude renouvellement autorisation exploitation - 0,5%

LES RECETTES 2019



- Facturation des prestations - 72,7%
- Participations Éco-organismes Collecte Sélective - 15,5%
- Ventes de produits - 6,7%
- Excédent capitalisé - 2,2%
- Participations Éco-organismes Déchèterie - 1,9%
- Divers (autres produits exceptionnels) - 1,0%



SDEE de la LOZÈRE
12 Boulevard Henri Bourrillon
48000 MENDE

 www.sdee-lozere.fr

 Twitter : @sdee48

 [Facebook.com/sdee.lozere](https://www.facebook.com/sdee.lozere)

